

Mis à jour le 5 Mai 2025

Photo (Élève)	FICHE D'INSCRIPTION ANNÉE À L'ART-ALLIER Documents OBLIGATOIRE à Fournir afin de valider votre inscription : - Photo ou copie Pièce d'identité - Attestation de responsabilité civile et Certificat médical (À défaut la décharge de Responsabilité) - Paiements complet et Règlement intérieur dûment paraphé et signé
--------------------------	--

Écrire en MAJUSCULES tous les champs SVP		
NOM(Personne inscrite):	PRÉNOM:	DATE DE NAISSANCE
Cadre réservé aux parents/responsable légal :		
NOM/PRÉNOM:.....		
TÈL FIXE:		
ADRESSE :		
PORTABLE :	ADRESSE E-MAIL (Obligatoire) :	
PROFESSION:	CONTACT D'URGENCE :(nom, prénom,tèl,lien de parenté)	

Je soussigné(e), Mme/M (à Remplir!), autorise mon enfant à participer aux activités proposées par l'ART-ALLIER (cours, stages, spectacles, etc.), ainsi qu'à la prise de son image dans le cadre de ces activités.

Je reconnais que tout abonnement ou carte commencé est dû dans son intégralité et non remboursable, sauf exception. Pour plus de détails, se référer au règlement intérieur et aux conditions générales de vente.

Je comprends qu'un nouveau paiement après un précédent engagement équivaut à une nouvelle inscription, sans qu'il soit nécessaire de remplir une nouvelle fiche d'inscription pour la même année. Le règlement intérieur et les CGV en vigueur s'appliqueront automatiquement à cette nouvelle inscription.

Fait à, le

Signature (ou signature du parent si inscription d'un enfant)

Espace Réservé au bureau / Première Inscription le / Réinscription: Frais d'inscription (montant et date) :
--



Conditions Générales de Vente et Règlement Intérieur (Mis à jour le 30 Mai 2025)

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations de chacune des deux parties désignées par « le client et L'ART-ALLIER BODY POSITIVE ». En contrepartie, L'ART-ALLIER et tous autres intervenants s'engagent à mener à bien les prestations fournies, conformément aux conditions stipulées dans ces conditions générales.

1- Affichage des tarifs

L'école gère et encaisse vos règlements. Pour toutes réclamations et autres demandes se référer auprès de l'école par e-mail. Contact@lartallier.com Selon l'activité choisie les tarifs se présentent sous forme de cours : à l'unité ou de carte. Ils vous sont communiqués sur notre site internet .L'Art-Allier se réserve le droit de modifier ses tarifs sans préavis et s'engage à appliquer le tarif en vigueur à la date de validation de la carte.

2. Conditions de paiement et Inscriptions

La réservation et le paiement du cours sont obligatoires avant le début de chaque séance.

CARTES ET HEURES: L'élève adulte se doit de gérer lui-même ses crédits en conséquence de ses modalités de paiements. Toutes informations supplémentaires pourront vous être communiquées.

3. Réservations de vos cours et conditions de déroulement d'un cours

Les réservations des cours réguliers se font via une application pour les cours adultes. Vous devez vous assurer d'avoir réservé votre place sur l'application. La démarche à suivre afin de pouvoir télécharger l'application vous seront transmises. Toutes vos informations s'y trouveront , date d'expiration , nombre de crédits.

1 crédit = 30min , 1 cours d'1h=2 crédits, 1h30=3 crédits et 2h=4 crédits hors stages.

La réservation de vos cours est obligatoire avant le début de chaque séance afin d'assurer le bon déroulement de chaque cours.

Les cours enfants suivant un calendrier précis pour la rentrée , celui-ci vous sera communiqué, l'élève mineur sera donc attendu chaque semaine.

Afin de prévenir du risque de blessures, l'élève s'engage à respecter les horaires, les règles de sécurité, le contenu du cours, les consignes du professeur et les autres participants.

Tout retard résultant de blessures nous n'en serons pas tenus responsables.

Il est strictement interdit de filmer ou d'enregistrer le cours à l'insu de son professeur.



Il est interdit d'effectuer des figures non vues au préalable avec le professeur et non demandées par le professeur dans le cours

Tenue: POLE DANCE:

Short/shorty de pole dance, de sport, de gymnastique ou de danse, et brassière de sport afin d'avoir un maximum de peau libre. Sous vêtements (de type tanga , dentelles...) et vêtements avec bijoux, fermeture éclair ou anneaux non autorisés, au risque de rayer les barres. Boxer de sport pour les hommes.

Il est également conseillé d'avoir un legging pour l'échauffement ou l'utilisation des barres en silicone.

+Voir ARTICLE 6, POUR LES AUTRES DISCIPLINES SE RÉFÉRER À VOTRE PROFESSEUR.

>**Chaussures à usage extérieur interdites à l'intérieur du studio**

4. Présences /Absences et Annulation

Les élèves doivent être assidus aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail. Tout adhérent se doit d'être régulier.e , selon leur engagement de forfait/d'abonnement,, selon le calendrier de l'école. Votre inscription est obligatoire sur l'application. Si ceci n'est pas respecté et engendre accumulation de cours, aucun remboursement ne sera possible.

Cours à l'essai ou à l'unité : Toutes annulations de présence au cours doivent-être effectuées au moins 48h à l'avance. Le cours pourra être reporté à une date ultérieure durant la période de validité de celui-ci à savoir 1 mois depuis la date d'achat.Au-delà, le montant du cours sera débité.

Cours d'une carte,d'un forfait / abonnement adultes :

Toute annulation d'un cours régulier adultes doit se faire 24h à l'avance.

Si pour raison exceptionnelle un cours doit-être annulé par l'école, les participants seront informés à l'avance et les cours ne seront pas débités.

Sauf COURS ENFANTS : Il est exigé qu'un minimum de 3 enfants soient présents afin de maintenir un cours collectif. Toute absence doit être prévenue 36h avant afin de pouvoir réorganiser les groupes si nécessaire. Voir également l'article 3.

En l'absence du professeur un cours de rattrapage pourra être organisé .

5. Résiliation, rétractation et remboursement des abonnements.



Conditions de remboursement et d'engagement – L'Art-Allier

Règles générales

- Tout abonnement ou carte de cours entamé est dû dans sa totalité et ne pourra être remboursé.
- Le montant des cours est non remboursable, sauf en cas de raison médicale justifiée (voir modalités ci-dessous).

Cas exceptionnel de remboursement (formules avec engagement uniquement)

Un remboursement partiel pourra être envisagé uniquement en cas de raison médicale entraînant une inaptitude totale à la pratique de la danse, de la pole dance ou de l'activité choisie, d'une durée supérieure à deux mois consécutifs.

Modalités :

- Le remboursement sera effectué à hauteur de 30 % du prorata de la durée d'inactivité (hors frais d'inscription).
- La demande doit être accompagnée d'un certificat médical d'inaptitude totale, à envoyer dans un délai de 7 jours après le début de l'arrêt, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

L'Art-Allier – 20 rue Suffren, 97460 Saint-Paul.

- Le remboursement portera sur la période restante non consommée (hors périodes de vacances scolaires).
- Tout remboursement effectué via notre plateforme de paiement sera soumis à 5 % de frais de gestion, déduits du montant remboursé.

Pas de remboursement pour :

- Les cartes de cours, qui offrent déjà une flexibilité, ne sont en aucun cas remboursables.
- Aucun remboursement ne sera possible en cas d'accumulation d'heures non consommées : vous vous engagez à utiliser vos heures avant la fin de leur validité.



Cas de force majeure (arrêt forcé de L'Art-Allier ou de ses intervenants)

En cas d'arrêt de l'activité imposé par L'Art-Allier ou ses intervenants, un remboursement au prorata des heures dues (hors frais d'inscription) sera effectué.

Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la Consommation, aucun droit de rétractation ne s'applique aux activités de loisirs prévues à une date ou période déterminée (cartes de cours, stages, événements ponctuels).

En cas d'achat en ligne, la validation du paiement vaut engagement ferme et définitif, sans possibilité de rétractation. (Les formules avec engagement et les cartes de cours étant de date à date).

6. Responsabilité au règlement intérieur

>L'élève de L'Art-Allier s'engage à arriver à l'heure et effectuer les échauffements en entier comme annoncé par le professeur pour bien préparer son corps et prévenir du risque de blessures.

>Lors du cours de pole dance, il est demandé à chacun de travailler en binôme et de se parer mutuellement lorsque le professeur s'occupe d'autres participants. Sur certains créneaux vous pouvez être 2 à partager une barre. Jamais plus de 2.

Pour tous les cours parents/enfants , le parent se doit d'assurer la bienveillance de son enfant à tout moment, nous ne serons tenus responsable pour tout manquement au consigne de sécurité.

>L'élève s'engage à effectuer un retour au calme en fin de séance afin de détendre les muscles davantage si nécessaire et prévenir du risque de blessure.

>Il est interdit d'appliquer des cosmétiques gras (crème, huile ou lait) sur le corps et les mains, le jour du cours afin d'éviter de glisser sur la barre de pole dance ou sur tout autre support et prévenir du risque de perte d'adhérence.

>Tous bijoux sont interdits pour des raisons de sécurité et afin de préserver les matériels mis à disposition.

Il est vivement conseillé de ne pas venir l'estomac à jeun en cours.

>L'accès sera refusé à tout élève sous l'emprise d'alcool ou de drogue et aucun remboursement ne sera possible.

Le manquement à nos consignes ici présents mentionnée à l'écrit ou verbalement durant le cours résultant de la dégradation corporelle, nous n'en serons pas tenus responsables.



L'adhérent s'engage à rembourser en cas de dégradation du matériel (barre de pole dance, brique de yoga, dégradation de chaises dû aux talons aiguilles et autre matériel mis à disposition)

L'élève de L'Art-Allier ou son responsable légal s'il est mineur, en acceptant les présentes conditions générales de vente, déclare être en bonne santé et présenter une condition physique compatible avec la pratique de la discipline souhaitée.

Le professeur se réserve le droit de refuser un élève qui ne respecterait pas ces engagements.

7. Inscription et responsabilité :

Le Client atteste, par la remise d'un certificat médical, son aptitude à suivre les cours de pole dance, de burlesque ou autres disciplines dont il déclare avoir une parfaite et entière connaissance du contenu. A défaut de remise d'un certificat médical, le Client exonère L'ART-ALLIER de toute réclamation ou action visant à engager la responsabilité de cette dernière en raison des dommages survenus durant les cours en raison de l'état de santé du Client.

Le Client reconnaît avoir été informé que les cours proposés peuvent présenter des difficultés physiques particulières et y participer volontairement en toute connaissance de cause. Le Client reconnaît aussi avoir pris connaissance que la pratique des disciplines enseignées peut présenter un risque de blessure, de perte de biens, voire de décès. L'Art-Allier, ses représentants et intervenants ne pourra être poursuivie pour toute cause de blessure, dommages à la propriété / perte ou décès, qu'elle soit causée par négligence ou autrement. En achetant une prestation à L'Art-Allier, vous déclarez avoir pris pleinement connaissance des risques qu'engendre chaque activité et vous les acceptez. Ainsi vous vous reconnaissez responsable de toutes conséquences qui pourraient être liées à la pratique des activités physiques, artistiques et culturelles dispensées par L'Art-Allier et dégagez de toute responsabilité L'ART-ALLIER, les membres de son équipe ou invités externes. Vous renoncez à toute plainte en cas d'accident, blessure, dommage ou douleurs causées par votre participation à un cours ou une pratique résultant de votre négligence des consignes de sécurité.

Le client reconnaît avoir lu et accepté les impératifs, risques et mises en gardes liés à la pratique de la danse, burlesque et de la pole dance, ou autres activités conduites chez l'Art-Allier.

Le client reconnaît qu'en l'absence d'une assurance responsabilité civile, les conséquences financières seront donc à sa charge (remboursement du bien matériel endommagé, frais d'hospitalisation de la victime, frais de rééducation, etc.).

À aucun moment la responsabilité de L'ART-ALLIER et ses intervenants ne pourra être engagée en cas de vol d'effets personnels, valeurs, objets précieux... appartenant à toutes personnes fréquentant l'établissement.

L'Art-Allier est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, mais ne pourra être mis en cause en cas d'accident, maladie, dommage ou décès résultant de l'inobservation des consignes de sécurité.



En cas d'accident, l'adhérent est tenu d'en faire la déclaration dans un délai de 48 heures auprès de L'ART-ALLIER, 20 Rue Suffren, Saint-Paul, en recommandé avec accusé de réception. Passé ces délais, il ne sera pas pris en compte.

8. **Droit à l'image:** Vous reconnaissez autoriser L'ART-ALLIER et ses intervenants à disposer du droit à l'image de votre enfant ou du votre dans le cadre de ses activités.

9. **CGV** L'ART-ALLIER se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier les présentes conditions générales de vente et règlement intérieur, en veillant à toujours respecter l'équilibre des droits et obligations entre L'ART-ALLIER et le client. Le client s'engage à régulièrement vérifier la mise à jour du présent règlement intérieur/CGV.

10. **RECONNAISSANCES DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE / RÉGLEMENT INTÉRIEUR :** POUR TOUT PAIEMENT EFFECTUÉ VIA NOTRE SITE/plateforme de paiement (easy transac- SAS LEMONWAY STRASBOURG) Vous Reconnaissez avoir lu dans son intégralité les présents CGV/Règlement intérieur et en accepte les conditions. Vous reconnaissez que l'achat d'un forfait/cartes/abonnements est un engagement.

Fait à Saint-Paul, le _____

Nom et prénom de l'adhérent _____

Signature de l'adhérent (ou du responsable légal)

« Lu et approuvé »



DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ EN CAS D'ABSENCE DE CERTIFICAT MÉDICAL ET/OU D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE (pièce d'identité à joindre)

Je soussigné(e), [.....], reconnais que, suite à l'inscription de [Nom, Prénom de l'enfant si applicable:] à L'ART-ALLIER, 20 rue Suffren, 97460 Saint-Paul,

en l'absence de certificat médical de non-contre-indication à la pratique de [nom de l'activité] et/ou

de l'absence d'une assurance responsabilité civile, je décharge L'ART-ALLIER BODY POSITIVE, ses responsables, ses intervenants et ses membres de toute réclamation ou action juridique concernant les blessures ou dommages que je pourrais subir, ou que mon enfant pourrait subir, ou encore occasionner à autrui, lors de la participation à l'activité.

Je reconnais avoir pris connaissance des risques inhérents à la pratique de cette activité et m'engage à en assumer l'entière responsabilité.

Je certifie que, tant moi-même que mon enfant, sommes en bonne condition physique, sans blessure, maladie ou handicap et que nous n'avons aucun antécédent cardiaque ou respiratoire. Aucun professionnel de santé ne nous a déconseillés de pratiquer cette activité.

Je reconnais également qu'en l'absence d'assurance responsabilité civile, je serai responsable financièrement des éventuels frais relatifs à des dommages matériels, hospitalisation, ou autres frais liés à un accident.

Je certifie avoir lu et compris cette décharge. En signant ce document, je renonce à toute action en justice liée aux risques mentionnés.

Nom, Prénom de l'adhérent : _____

A Saint-Paul, le : _____

Signature de l'adhérent ou du responsable légal : _____